

Demierre Daniel  
La Calmogne 12  
marsens  
026 915 32 92  
www.citoyenpermanent.ch/  
Luimeme@danieldomierre.ch

marsens le 23 août 2017

A Monsieur Dominique Schmutz  
Conseiller communal  
Sorens

Par Mail

**Concerne : Offre poste de chauffeur de bus scolaire**

Monsieur, bonjour,

Le 15 juin dernier je déposais une candidature et un dossier concernant le poste de chauffeur de bus auprès de la commune de marsens avec entrée en fonction au 24 août et aujourd'hui 23 je suis sans nouvelles.

Pour rappel :

- Vous avez remplacé pendant ses vacances Mr Saucy conseiller communal de marsens responsable des chauffeurs pour le cercle scolaire .
- C'est à ce titre que vous m'avez reçu au bureau communal de Sorens en compagnie de Mme Christelle Castella pour un entretien préalable et pour lequel je vous avais envoyé une note d'entretien. Monsieur Alain Derré suppléant de Mr Saucy n'était pas là.
- Au cours de cet entretien, vous m'avez informé qu'il y aurait un deuxième entretien avant engagement.
- Le jeudi 10 août 2017 vous me téléphoniez pour me dire, que vous aviez bien reçu ma note d'entretien, que vous m'en remerciez et qu'après un entretien téléphonique avec Mr Saucy, vous alliez m'engager. Je vous répondais que j'avais encore des questions dont certaines concernant les assurances sociales. Vous m'avez proposé d'attendre le retour de Monsieur Saucy prévu le mardi 15 août.
- Le vendredi 18 août vous m'avez téléphoné pour me dire que la commune de marsens devait encore rechercher la disponibilité d'un bus. D'où j'en ai compris qu'il n'y avait pas encore de véhicule pour ce poste... Vous m'avez dit que l'on reprendrait contact avec moi en début de cette semaine.

Aujourd'hui :

- Nous sommes mercredi, donc la veille du début de l'école et de l'entrée en fonction de ce poste et je n'ai toujours eu pas de nouvelles.
- Bien que vous m'ayez annoncé, par téléphone, l'intention de m'engager, le deuxième entretien n'a toujours pas pu avoir lieu.
- Je n'ai non plus eu de contact avec Mr Saucy ou Monsieur Derré son suppléant, ni avec une autre personne de la commune qui est sensée m'engager.
- Je n'ai pu avoir de réponses aux questions salariales qui étaient en suspens et aux autres questions que je voulais encore poser.
- Il y a des questions administratives à régler, comme l'autorisation de conduire ce bus qui, selon vos observations, s'obtient après avoir suivi un cours.

Pouvez-vous m'indiquer ce qui se passe ?

Avec mes remerciements par avance pour votre réponse et mes bonnes salutations  
Daniel Demierre